



École privée Saint-François d'Assise

École sous contrat d'association
appartenant à l'enseignement catholique diocésain

Viroflay, le 6 juillet 2026

Chers parents,

Alors que l'été s'annonce, nous préparons déjà la rentrée pour accueillir au mieux vos enfants. Vous trouverez ci-dessous tous les renseignements dont vous pourrez avoir besoin.

Documents de rentrée

Nous vous prions de remplir et de rapporter **IMPÉRATIVEMENT** le jour de la rentrée :

- La feuille « autorisation de sortie » (1 par enfant) format A5 qui sera collée au dos du cahier de liaison
- La fiche médicale (recto verso, 1 par enfant)
- La feuille « diffusion des coordonnées » (1 par enfant)
- Le document « Contribution des familles », avec le calcul du quotient familial, (1 par famille, sous enveloppe à l'adresse du Chef d'établissement) **accompagné de la feuille d'imposition 2026.**
- L'inscription aux services de l'école (cantine et garderie/étude). **Si celle-ci n'est pas rendue pour le 8 septembre, le forfait 4 jours sera appliqué pour le mois de septembre, non récupérable.**
- Le formulaire d'inscription à la catéchèse pour les CE2, CM1 et CM2 pour les enfants dont les parents le souhaitent.

Vous y trouverez aussi :

- Le formulaire d'inscription à l'atelier théâtre, en extra-scolaire, si vous souhaitez inscrire votre enfant. **Celui-ci est à retourner directement au théâtre de la Clarté.**
- La feuille d'inscription aux ateliers créatifs proposés par l'APEL pour ceux qui le désirent.
- Une proposition d'un atelier d'anglais pour les enfants de CM uniquement



École privée Saint-François d'Assise

École sous contrat d'association
appartenant à l'enseignement catholique diocésain

Rentrée 2026

Elle aura lieu :

Mardi 1er septembre 2026

- ❖ entre 8h15 et 8h30 pour les élèves du CP au CM2,
- ❖ entre 8h40 et 9h00 pour les enfants de Moyenne et de Grande Sections,
- ❖ entre 8h40 et 9h30 pour les enfants de Petite Section.

Cette amplitude horaire permet aux parents de maternelle de confier individuellement leur enfant à l'enseignante ; néanmoins, il vous est demandé de ne pas rester en classe ensuite, la séparation n'en sera que plus facile pour tous !

Je vous souhaite d'excellentes vacances, reposantes et ensoleillées et attends de vous retrouver avec joie le jour de la rentrée.

Jehanne de Courrèges